

La concurrence, moteur de l'innovation, de la croissance et de l'emploi

Programme

Animation, modération des débats : Philippe MABILLE, directeur adjoint de la rédaction, La Tribune

08h15 Mot d'accueil

- Jean Claude RIVALLAND, avocat associé, Allen & Overy Paris

08h20 Allocution d'ouverture

- Pascal PICQ, paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France

08h40 « Existe-t-il, en France, une « culture du monopole » ? »

- Bruno LASSERRE, président de l'Autorité de la concurrence

08h55 « Le respect de la concurrence, l'une des clés historiques de la compétitivité allemande ? »

- Andreas MUNDT, président du Bundeskartellamt (Autorité de la concurrence allemande)

09h10 « Droit de la concurrence France-Allemagne : quelles influences croisées ? »

- Ellen BRAUN, avocate associée, Allen & Overy Munich et Olivier FREGET, avocat associé, Allen & Overy Paris

09h30 Table ronde 1 : « Politique de concurrence / marché unique : la fin du volontarisme concurrentiel ? » La vision institutionnelle et politique ?

Depuis l'origine, les trois piliers de la politique de concurrence européenne, (contrôle des structures, prohibition des aides d'Etat et des comportements anticoncurrentiels) ont été largement influencés par les conceptions « ordo-libérales » allemandes et guidés par une volonté de réaliser un marché intérieur compétitif. 50 ans, au niveau communautaire, l'influence « ordo-libérale » allemande originelle s'est estompée, les liens entre la politique de concurrence et la réalisation du marché intérieur se sont distendus. Symétriquement, la politique de concurrence allemande semble être restée plus proche de ses conceptions originelles et la compétitivité industrielle de l'Allemagne ne semble pas en avoir pâti bien au contraire.

- Faut-il revenir aux conceptions initiales ?

- Comment réintégrer la compétitivité du marché intérieur dans la politique de concurrence ? Quel lien entre un nouvel Acte unique et la politique de concurrence ?

- *Quel lien entre politique de concurrence et compétitivité des entreprises en dehors de l'Europe ?*

- *Quels objectifs pour la politique des aides d'Etat ?*

Modérateur : Philippe MABILLE, rédacteur en chef, La Tribune

- *Pierre André BUIGUES, professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, consultant, et ancien conseiller économique de la DG concurrence, Commission Européenne*

- *Olivier GUERSENT, directeur de cabinet de Michel Barnier, commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services*

- *Philippe HERZOG, président fondateur de l'association Confrontations Europe, membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre et conseiller spécial du commissaire européen au Marché intérieur et aux Services*

- *Stanislas MARTIN, chef du service de la régulation et de la sécurité à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie*

- *François SOUTY, professeur associé à l'Université de La Rochelle*

10h50 Table ronde 2 : « Performances à l'international et concurrence sur le marché domestique » : la vision des entrepreneurs

En France, la politique de concurrence est souvent perçue comme s'opposant à une politique industrielle et au dynamisme externe de nos entreprises, opinions à laquelle se mêle le sentiment de la nécessité de protéger nos anciens services publics devenus sociétés commerciales d'une application trop rigoureuse de la concurrence ? Qu'en est-il exactement ? L'État, en France, est-il assez ou trop sévère vis-à-vis des cartels et pas assez ou trop vis-à-vis de ses anciens monopoles ? Compétitivité sur des marchés mondialisés rime-t-elle avec vigueur de la concurrence sur son marché domestique ? Au niveau de l'Union, l'Union est-elle, a contrario, trop laxiste vis-à-vis d'entreprises qui bénéficient dans leurs pays d'origine, d'une absence de réelles contrôle par le marché, du fait de leur système politique (Chine) ou de leur protectionnisme (Inde) ?

Modérateur : Philippe MABILLE, rédacteur en chef, La Tribune

- *Emmanuel FOREST, directeur général adjoint, affaires institutionnelles et européennes, Bouygues*

- *Martial HOULLE, directeur juridique et réglementaire, Direct Energie*

- *Ghislain DU JEU, directeur général adjoint de l'ACFCI*

- *Frédéric PONS, président d'Adrexo, membre du Collectif Libre Choix*

- Ulrich RUST, Deputy General Counsel, RWE

12h20 Synthèse des débats

- Marie-Anne FRISON ROCHE, professeur à Sciences Po Paris, directeur de « The Journal of Regulation »

12h35 Allocution de clôture

- Frédéric JENNY, président du comité de la concurrence à l'OCDE et professeur d'économie à l'ESSEC Business School

.....